



Matières premières

Énergie : des filières agricoles contraintes à la sobriété

“ La hausse spectaculaire du prix de l'énergie a touché de plein fouet le monde agricole. Filières végétales ou animales, toutes sont impactées par cette situation d'une ampleur inédite. Contraints de développer des modèles plus sobres, les agriculteurs font preuve d'une vraie capacité de résilience et d'adaptation. Mais, ces adaptations sont longues et coûteuses et certaines filières sont aujourd'hui réellement en difficulté. ”

En agriculture, le besoin en énergie est partout. Les factures s'y rapportant aussi. Dans un communiqué commun, la FNSEA, La Coopération agricole, les représentants des industries de l'agroalimentaire (Adepale, Ania, Illec, Feef) et Perifem, le conseil technique de la Fédération des entreprises du commerce et de la distribution (FCD), ont récemment appelé « au secours » concernant la hausse des coûts de l'énergie. Côté productions végétales, si l'AGPB alerte sur un « effet ciseaux » pour les producteurs de céréales, on retrouve surtout en première ligne les producteurs de fruits et légumes frais. « Le prix du gaz a augmenté de 600 % par rapport à l'été 2021 », constate le maraîcher Ronan Collet de la coopérative Solarenn en Ile-et-Vilaine. Dans les cent-cinquante stations de stockage de pommes en France, les gérants n'en mènent pas large non plus. Dans ces bâtiments, le froid est généré exclusivement par de l'électricité. Habituellement, le prix de l'énergie représente 1,6 ct€/kg de pomme, pour un prix de revient en sortie de station d'environ 80 ct€/kg. Mais en passant de 63 € jusqu'ici à 553 € au 9 septembre, le prix du kWh est devenu un sujet central. Au total, la hausse induite par la flambée de l'énergie atteindrait 20 ct/kg, selon l'Association nationale pommes poires (ANPP) qui estime qu'un quart de ses adhérents doivent renouveler leur contrat d'ici la fin de cette année. Certains en ont déjà signé de nouveaux, avec des hausses de prix qui varient d'un facteur trois à douze.

Les veaux de boucherie



Les filières d'élevage bovin sont particulièrement touchées par la crise énergétique, en raison de leur besoin pour le chauffage des bâtiments et pour l'alimentation des bêtes.

en première ligne

Du côté des productions animales, toutes les filières sont aujourd'hui touchées par les hausses du prix de l'énergie, notamment par le biais de l'alimentation animale. « Le coût énergétique représente 3 à 4 €/t d'aliment en 2021, il devrait être quadruplé en 2023 », indique Philippe Manry, directeur général de l'entreprise Sanders. Pour les filières porcs et volailles par exemple, la facture énergétique s'est emballée. Sa part dans les coûts de production est passée de 1,8 à 5,1 % entre 2021 et 2022, selon une enquête menée par la Fédération française des industriels charcutiers traitiers (Fnict), soit un surcoût total pour la profession de 227 millions d'euros (M€). Mais la hausse des prix de l'énergie a surtout eu « un très gros impact en veaux de boucherie », constate Laurent Boisset, président de la section veau de la Fédération nationale bovine (FNB). En 2020, l'énergie représentait en moyenne 14 % des charges

de production, selon l'Institut de l'élevage. Premier motif de consommation : le chauffage quotidien de l'eau mélangée à du lait en poudre pour produire l'aliment lacté destiné aux animaux. D'après les chiffres 2020 du réseau Inosys, 62 % des élevages de veaux de boucherie utilisent du gaz, 3 % de l'électricité et 2 % du fioul. Mais la part du gaz se chiffrait plutôt à « environ 75 % » sur le terrain, selon une autre enquête menée par la FNB. Dans un courrier du 30 septembre, la FDSEA de la Drôme a fait part de l'inquiétude grandissante des éleveurs de veaux de boucherie de la région Auvergne-Rhône-Alpes, estimant la hausse du prix de l'électricité à 39 %. Le coût de l'énergie pour le fonctionnement des bâtiments représente le premier poste de dépense sur les charges d'exploitation après l'amortissement des bâtiments d'élevage. Problème : début 2023, le prix de l'électricité devrait encore augmenter de minimum 50 %.

Les tours de séchage du lait dans le viseur

En lait, les industriels préparent des plans de continuité de l'activité pour assurer la collecte et la transformation en cas de délestages ou de réduction de l'approvisionnement. Pour transformer le lait, qui ne peut pas être stocké et doit être collecté toutes les 24 ou 48 heures, les usines utilisent du gaz pour différentes activités : pasteurisation, concentration ou nettoyage à la vapeur. Mais les tours de séchage servant à fabriquer de la poudre de lait sont de loin l'équipement le plus consommateur. « Cent-vingt sites de transformation laitière consomment plus de 5 GW/an de gaz. Or, ces sites collectent le lait de quarante-mille producteurs, soit 80 % des exploitations », explique François-Xavier Huard, PDG de la Fnil (industriels privés). Aujourd'hui, les alternatives au gaz sont encore peu développées dans l'industrie laitière. Selon l'enquête de la Fnil, seulement 6 % des cent-vingt sites les plus consommateurs peuvent le substituer par une autre énergie, principalement des chaudières à biomasse. Une technologie qui nécessite « des investissements lourds et longs dans le temps », souligne François-Xavier Huard. Autre possibilité : l'énergie photovoltaïque. Le numéro 1 des produits laitiers, Lactalis, a pour projet d'alimenter son usine d'ingrédients près de Verdun (Meuse) grâce à la plus grande centrale solaire thermique de France pour pouvoir réduire la consommation de gaz naturel du site de 11 %. L'occasion, si il le fallait, de prouver que la réflexion autour d'un modèle plus sobre et moins dépendant du marché de l'énergie est bien engagée en agriculture. ■

Pierre Garcia avec Agrapresse



Toutes les filières animales sont aujourd'hui touchées par les hausses du prix de l'énergie.

POUVOIR D'ACHAT / Les consommateurs regardent à la dépense



Avec l'inflation, les Français se tournent vers des produits moins chers.

Le pouvoir d'achat est aujourd'hui le premier sujet de préoccupation des Français, conclut une étude du panéliste NielsenIQ pour l'Ania (Association nationale des industries alimentaires). L'inflation sur les produits de grande consommation a atteint 7,5 % en septembre et pourrait atteindre 10 % en décembre. « Sur un budget moyen, cela représente 43 euros supplémentaires par mois », signale Xavier Ségalié, directeur général de NielsenIQ France. Or, douze millions de foyers se disent « fragilisés » par le contexte économique. C'est sept millions de plus qu'en décembre 2021 et quatre millions de plus que pendant la crise du Covid-19. Cette inquiétude se ressent dans le comportement des consommateurs : ils achètent moins. Les ventes de produits alimentaires ont reculé de 1,7 % en volume cette année. En termes de valeur, le chiffre d'affaires des produits de grande consommation en frais et libre-service a progressé de 1,6 % sur un an, sous l'effet de l'inflation. Les familles sont celles qui rognent le plus sur leurs achats (- 5 %), particulièrement sur les produits frais en rayon « traditionnel » (- 14,5 % en boucherie). En revanche, les ménages de plus de 50 ans sans enfant continuent de consommer (+ 2,8 %).

Retour en force des hypermarchés

Pour remplir leur réfrigérateur, les Français se tournent vers les produits les moins chers. « Les foyers font plus attention : plus de promotions et moins de bio », résume Xavier Ségalié. Les produits bio ont perdu 5,3 % de chiffre d'affaires par rapport à 2021, même s'ils restent en progression de 9,2 % par rapport à 2019. En revanche, les produits de marque de distributeur (MDD) bénéficient de leur « image prix ». Les ventes restent stables cette année, après avoir baissé tout au long de la dernière décennie. Ce sont aussi les produits dont les prix ont le plus augmenté ces derniers mois. La recherche des bonnes affaires se traduit également dans les lieux de vente. Après avoir été boudés ces dernières années par les consommateurs, les hypermarchés « se refont une santé » : + 2,3 % de chiffre d'affaires contre + 1,1 % pour les supermarchés en 2022. Les Français sont aussi toujours plus nombreux à fréquenter les « solde-ries », y compris pour leurs achats alimentaires. Autre sujet de préoccupation pour les consommateurs en 2022 : les pénuries. Moutarde, huile de tournesol, foie gras... La liste des produits qui ont manqué ou qui manquent encore dans les rayons est longue. Alors qu'il tourne habituellement autour de 4 %, le taux de rupture a été de 6 % cette année. Le manque à gagner brut est estimé à 2,7 milliards d'euros. ■

INITIATIVES / Pour faire face à la flambée des prix de l'énergie, les filières agricoles tentent de trouver des solutions pour consommer moins.

“On ne fera pas l'impasse sur les réductions de consommation”

Aux prises avec les hausses des prix de l'énergie, les agriculteurs tentent de réduire leurs factures. Certains se tournent ainsi vers les commandes groupées qui permettent de négocier des tarifs avantageux. Comme en Isère, où le service mis en place par la FDSEA a livré quelque 2 millions de litres de GNR et fioul l'année dernière à un tarif inférieur de 0,15 à 0,20 €/litre, selon son responsable, Richard Duvert. Un contrat d'électricité mutualisé, souscrit il y a quelques années via la Fédération des coopératives laitières, a également permis à la coopérative Vercors lait (Isère) de limiter l'augmentation de ses charges. Avec la construction d'un bâtiment isolé il y a quatre ans et l'installation d'une chaudière à bois déchiqueté, « l'essentiel avait été fait », se félicite le directeur Philippe Guilloud. « Malgré cela, on reste impacté : cela représente sur l'année 400 000 à 600 000 € de charges en plus ». En 2023, un projet d'investissement permettra de moderniser les processus de traitement du lait avec, à la clé, des économies d'énergie substantielles.

Des équipements plus modernes

« Avec une énergie chère, on ne peut pas se permettre d'avoir des équipements non performants », estime Jean-Paul Sauzet, conseiller énergie à la chambre d'agri-

culture de l'Isère. Il coordonne un groupe de travail mutualisé des chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes qui réfléchit à la mise en place d'initiatives communes. « Cela passe par le développement d'astuces que l'on connaît depuis longtemps, comme le pré-refroidissement du lait d'un côté et la récupération de la chaleur des tanks à lait de l'autre. Le solaire thermique a aussi beaucoup d'intérêt pour alléger la facture. On envisage également de s'associer à des énergéticiens pour accompagner les projets de construction de bâtiments, d'isolation, de mise en œuvre de flux chaud et froid ». « Les leviers d'économie dépendent des types et systèmes d'exploitation », détaille Maxime Moncamp. Chargé de mission agroécologie, biodiversité et énergie chez Solagro, il a participé à la rédaction de l'étude « Agriculture et efficacité énergétique » de l'Ademe en 2019. « Dans les exploitations laitières, l'installation d'un pré-refroidisseur permet d'économiser 30 à 50 % d'énergie. Dans les élevages bovins, on peut travailler sur l'installation de panneaux solaires qui permettent de faire du séchage en grange des luzernes et autres récoltes. Dans les élevages porcins, la question du couple ventilation-chauffage est primordiale. On peut miser sur l'installation de ventilations double flux et de panneaux photovoltaïques d'autoconsommation et sur l'isolation des bâtiments. »

Écoconduite et réduction des déplacements

Responsables d'une grande part des consommations, les engins agricoles suscitent aussi une réflexion. Les Cuma (Coopératives d'utilisation du matériel agricole) ont lancé en 2002 un projet de bancs d'essais des moteurs permettant de faire diagnostiquer son tracteur, afin de réduire sa consommation de carburant et de se faire conseiller sur des techniques de conduite plus économes. Se développent ainsi des pratiques d'écoconduites. Certains réfléchissent également à changer de pratiques, tel Richard Duvert, également éleveur bovin à Romagnieu (Isère), qui expérimente cette année la technique du semis direct : « Cela me permet de ne faire qu'un seul passage et ainsi d'économiser du carburant ». Autre poste d'économie : les engrais, dont le prix a augmenté de 300 % en un an. « La consommation d'énergie de l'agriculture est composée pour moitié d'énergie directe (électricité, fioul, gaz...) et pour moitié d'énergie indirecte (production d'engrais, produits phytosanitaires, machines...). », rappelle Jean-Paul Sauzet. « Pour que les exploitations soient plus économes, il faut agir sur les deux. Pour cela, on peut associer les cultures avec des légumineuses, sources d'azote, ou mieux valoriser les fumiers. La méthanisation a



En élevage laitier, l'installation d'un pré-refroidisseur sur le tank à lait peut faire économiser 30 à 50 % d'énergie.

également l'avantage de produire des engrais à partir des résidus. » Encouragés par les pouvoirs publics, des agriculteurs ont se tournent en effet vers la production d'énergies renouvelables, via la méthanisation ou le photovoltaïque surtout. Que ce soit pour l'autoconsommation ou la vente, ces énergies produites à la ferme permettent de faire baisser la facture, comme le relève Yves-Marie Beaudet, président du CNPO (Comité national pour la promotion de l'œuf) : « Sur mon exploitation, cela me permet d'être autonome

Leïla Piazza

RÉACTION / Face à une augmentation exponentielle des coûts de l'énergie et des matières premières, le monde agricole est une nouvelle fois largement impacté. Le point avec Michel Joux, président de la FRSEA Auvergne-Rhône-Alpes.

Michel Joux : « Nous sommes dans une spirale infernale »

Entre la flambée des prix du gaz et de l'électricité, celle des intrants ou encore des emballages, les exploitations agricoles sont de plus en plus fragilisées, dans un contexte de guerre en Ukraine et de post-Covid encore délicat. En effet, de nombreux agriculteurs ne pourront répercuter les hausses de charges supportées sur le prix de vente de leur production. « Nous sommes dans une spirale infernale à la hausse, avec des augmentations de prix complètement déconnectées de la réalité économique de notre territoire », explique Michel Joux, président de la FRSEA Auvergne-Rhône-Alpes. La profession agricole avait depuis plusieurs mois sollicité une aide gouvernementale pour limiter l'impact de la hausse des prix du GNR sur les exploitations. Un soutien auquel l'État a répondu positivement, par le biais de la prise en charge de 30 centimes d'euros TTC/litre. « Nous avons également demandé la mise en place du bouclier énergétique afin d'accéder à des prix qui ne s'enflamment pas trop. Si le baril de pétrole a quelque peu baissé, nous sommes encore avec des montants élevés. Cela aura forcément des conséquences importantes sur les comptabilités des exploitations en fin d'année, avec l'achat de GNR deux fois plus coûteux que l'année passée », s'inquiète Michel Joux.

Des activités agricoles en péril

Quant aux explosions du prix du gaz, « les maraîchers et les horticulteurs, entre autres, subissent des prix dénués de tout sens » et mettent ainsi leur activité agricole en difficulté, voire en péril... Au niveau de l'électricité, Michel Joux alerte particulièrement sur les compteurs de 36 kVa et plus. « Certaines exploitations, grosses consommatrices d'électricité, se retrouvent en difficulté. Nous vivons aujourd'hui des choses compliquées et elles le seront encore l'année prochaine, d'autant plus que les prévisions annoncées ne sont pas rassurantes. C'est pourquoi nous avons réclamé, auprès des services de l'État, que les prix de l'électricité soient déconnectés de ceux du gaz, des prix aujourd'hui couplés. Nous devons absolument avoir des garanties sur des prix qui restent raisonnables, surtout pour les gros compteurs », juge Michel Joux. Par ailleurs, les coûts liés à l'approvisionnement en intrants, avec des prix d'engrais azotés qui ont triplé, les coûts des matériels (bâches d'enrubannage, ficelles, etc.) renforcent les problématiques auxquelles sont confrontés les agriculteurs. « Nous espérons être entendus sur nos demandes de mesures d'accompagnement face à cette hausse du prix de l'énergie », prévient le président de la FRSEA Auvergne-Rhône-Alpes. Après un contact

avec le chef de cabinet du ministère de l'Agriculture, et des accords de principe donnés, la profession agricole est toujours dans l'attente d'éléments de réponse significatifs, « pour sauver les meubles dans un premier temps et établir la durabilité des exploitations dans un second temps », avoue Michel Joux. « En effet, nous attendons un certain nombre de réponses lors de notre rencontre avec le ministre de l'Agriculture Marc Fesneau à Cournon-d'Auvergne au Sommet de l'élevage. Malheureusement, face à notre inquiétude grandissante, il n'a pas fait d'annonces fracassantes en ce sens. Nous sommes donc dans l'attente des actes à venir dans les prochains mois... », conclut Michel Joux, avec la crainte de voir la prise en charge de 0,25 € HT/litre de GNR supprimée au 1^{er} novembre. ■



Michel Joux, président de la FRSEA Auvergne-Rhône-Alpes.

Amandine Prioret